



ACTUALITÉS



ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Inspection Pédagogique Régionale

ACTUALITÉS ACADÉMIQUES

>>> APPEL À CANDIDATURES CHARGÉ(E) DE MISSION AUPRÈS DES IA-IPR EPS

Deux postes de chargé(e) de mission auprès des IA-IPR EPS sont à pourvoir pour la rentrée prochaine (septembre 2026). Cet appel à candidatures s'adresse aux professeurs agrégés d'EPS. Les modalités d'exercice des missions, ainsi que les conditions de décharge horaire associées, sont précisées dans la fiche de poste que vous avez dû recevoir par le biais de votre établissement et que vous retrouvez sur le site EPS de l'académie.

Ces missions représentent une réelle opportunité de faire valoir et développer des compétences nécessaires à une éventuelle évolution de carrière, comme d'inscrire son action dans une dynamique plus large que celle de son établissement d'exercice.

Le dossier de candidature (CV, lettre de motivation et dernier avis d'inspection ou de rendez-vous de carrière) devra être envoyé par mail, sous couvert de votre chef d'établissement, à ce.ipr@ac-bordeaux avant le **lundi 29 juin 2026**.

Pour toute question relative à ces missions, nous vous invitons à contacter votre IA-IPR de secteur.

Plus d'infos



>>> DÉPARTS DE MADAME ROUANET ET MONSIEUR FREROT

L'année scolaire prochaine débutera avec une équipe d'IA-IPR renouvelée pour moitié, à la suite du départ à la retraite de Monsieur FREROT et de la mutation de Madame ROUANET.

Nous les remercions très sincèrement pour leur engagement au service de notre académie et pour leur action constante depuis de nombreuses années en faveur du rayonnement de notre discipline et des valeurs qu'elle porte.

Avant son départ, Madame ROUANET a souhaité vous adresser quelques mots :

Je quitte l'académie de Bordeaux avec un pincement au cœur, mais aussi avec la certitude d'emporter avec moi des souvenirs précieux : vos projets audacieux, vos élèves, nos échanges animés lors des formations, des examens, des expérimentations ou des inspections. L'EPS, c'est vous et c'est grâce à vous qu'elle reste vivante, moderne et indispensable.

Merci pour votre accueil, votre bienveillance, et surtout, votre foi en ce que nous faisons. Je sais que vous continuerez à porter haut les couleurs de notre discipline, et j'espère que nos chemins se recroiseront un jour, ne serait-ce que pour partager un café (ou une traversée sur la méditerranée !).

Je pars pour l'académie de Nice avec l'espoir de continuer à servir notre discipline avec la même exigence...et le souvenir de votre engagement comme boussole.

Avec toute ma reconnaissance,

Frédérique Rouanet

ACTUALITÉS NATIONALES

>>> PRIORITÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Sans volonté de réforme d'envergure pour se recentrer sur le cœur du métier d'enseignant, la circulaire de rentrée de l'année scolaire 2026-2027 fixe les priorités de l'année à venir autour de nos deux missions : **instruire et protéger**.

- Instruire, c'est concentrer notre action pédagogique sur ce qui rend tout le reste possible – la maîtrise du langage et celle du raisonnement scientifique. C'est refuser le fatalisme ou le sentiment d'impuissance face aux inégalités et à la grande difficulté scolaire, préférer le "mieux" au "plus", et placer la juste exigence au cœur de l'enseignement.
- Protéger, c'est offrir à nos élèves un cadre serein, faire respecter l'autorité de l'institution et les valeurs de la République, et retisser un lien de confiance avec les familles.

Nous vous invitons à la consulter afin d'ancrer pleinement votre enseignement l'an prochain dans ces priorités nationales.

Plus d'infos



>>> PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'EPS DU CYCLE 3

Le **nouveau programme d'enseignement d'EPS du cycle 3** (CM1, CM2, 6e) a été publié au [Bulletin Officiel n°22 du 28 mai 2026](#). Il entre progressivement en application et sera en vigueur pour la classe de 6e à la rentrée de l'année scolaire 2027-2028.

Plus d'infos



L'ancien programme de cycle 3 (Bulletin Officiel n°31 du 30 juillet 2020 et Bulletin Officiel n°25 du 22 juin 2023) reste en vigueur pour l'année scolaire 2026-2027 pour les classes de CM2 et de 6e.

EXAMENS

>>> COMMISSION ACADÉMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES

Les commissions académiques d'harmonisation et de proposition des notes se déroulent en cette fin d'année pour les examens des baccalauréats (GT et professionnel) et du CAP. L'étude des référentiels d'évaluation s'opère également lors de cette instance.

Les référentiels d'évaluation validés par la commission académique seront prochainement déposés sur votre espace en ligne et pourront être exploités lors de la session 2027 des examens.

Pour les référentiels jugés non conformes, un courriel est adressé auprès de chaque établissement, accompagné d'une fiche d'accompagnement pour comprendre les modifications à opérer. Une fois les réajustements réalisés, les référentiels d'évaluation sont à transmettre à votre IA-IPR référent exclusivement via votre mail académique (@ac-bordeaux.fr) afin qu'ils soient de nouveau étudiés lors de la commission des examens prévue à la rentrée.

Pour rappel : tout référentiel non validé en commission ne peut pas être exploité dans le cadre de la certification.

>>> SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Inscrites dans le projet d'établissement, les sections sportives scolaires participent à la mise en œuvre de la politique éducative d'un collège ou d'un lycée et renforcent son ouverture sur les territoires, en permettant aux élèves volontaires de bénéficier d'un volume de pratique supplémentaire dans une ou plusieurs APSA tout en poursuivant une scolarité ordinaire.

Pour la préparation de la rentrée scolaire 2027, les orientations relatives aux modalités de demande de création, de reconduction ou de fermeture des sections sportives scolaires existantes sont définies dans la circulaire académique du 26 mai 2026.

Un cahier des charges vous précise les conditions de création, reconduction et fermeture d'une section sportive scolaire, afin de mieux vous informer des conditions et des implications d'ouverture et de fonctionnement de ces sections.

Les établissements souhaitant déposer des demandes sont invités à constituer leur projet et à le transmettre dans les délais indiqués, accompagnée de l'ensemble des pièces attendues.

- Demandes de création à adresser à creation_sss_2027@ac-bordeaux.fr avant le vendredi 25 septembre 2026 ;
- Demandes de fermeture à adresser à fermeture_sss_2027@ac-bordeaux.fr avant le vendredi 25 septembre 2026 ;
- Demandes de reconduction à adresser à reconduction_sss_2027@ac-bordeaux.fr avant le vendredi 12 mars 2027.

Plus d'infos



NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

>>> PAGE ÉDUSCOL : USAGES PÉDAGOGIQUES DE L'IA EN EPS

La publication, en juin 2025, du Cadre d'usage de l'IA en éducation par le ministère de l'Éducation nationale marque une étape importante dans l'encadrement éthique et juridique des usages de l'intelligence artificielle au sein du système éducatif.

Plus d'infos

Dans ce contexte, une réflexion sur l'intégration de ces outils en EPS est amorcée dans toutes les académies. Des premières ressources et pistes d'exploration sont présentées sur la page Eduscol pour nourrir cette réflexion et à accompagner les pratiques pédagogiques des enseignants d'EPS.

>>> LINE #4 : LETTRE INTER-ACADÉMIQUE D'INFORMATION DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Les Interlocuteurs Académiques au Numérique (IAN) des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers vous invitent à découvrir leur 4e LINE.

Des ressources, des scénarios pédagogiques qui mobilisent les outils numériques au service des apprentissages en EPS sont présentés. Ils peuvent être une source d'inspiration pour colorer vos séquences d'enseignement et contribuer au développement des compétences numériques chez vos élèves, tout en optimisant leur temps d'engagement moteur et d'apprentissages, en renforçant la différenciation pédagogique ou le suivi des progrès et des acquis.

Plus d'infos



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

➤➤➤ PROJET RECHERCHE-ACTION : "COOPÉRATION AU SEIN DE LA CLASSE"

Les pratiques coopératives s'inscrivent au cœur de l'enseignement de l'EPS. Pour autant, elles ne sont pas toujours simples à mettre en œuvre pour être pleinement efficaces sur les apprentissages des élèves.

Afin d'accompagner les professeurs dans l'expérimentation de mini structures coopératives, un projet de recherche-action "**Coopération au cœur de la classe**" est proposé aux enseignants volontaires exerçant en Gironde (1er et 2nd degré) en 2026/2027.

Il est mené par **Yannick Le Briquer**, maître de conférences, formateur à l'INSPE de Bordeaux et membre du Laboratoire Cultures – Education – Sociétés (LACES), et **Céline Buchs**, Professeure de psychologie à l'université de Lausanne et a pour but d'évaluer les impacts des mini-structures coopératives sur :

- l'évolution des postures et pratiques professionnelles enseignantes ;
- la motivation des élèves ;
- le climat de classe ;
- les Compétences Psycho-Sociales ;
- et les apprentissages disciplinaires.

Vous trouverez toutes les informations relatives à ce projet sur le site académique EPS.

Une **journée d'information est programmée le mercredi 30 septembre à l'INSPE de Mérignac** pour la présentation et le lancement de ce projet. Participer ne vous engage pas automatiquement sur une poursuite vers le temps de recherche organisé par la suite.

Si ce projet vous intéresse, nous vous remercions de compléter le court questionnaire ci-dessous afin de manifester votre intérêt :

<https://questionnaire.apps.education.fr/visualizer/9EAPTmcQXGbCMfADX>

En fonction du nombre de places disponibles, un lien de préinscription sera transmis à la rentrée scolaire pour participer à la journée du 30 septembre. Vous bénéficierez d'une convocation permettant un remboursement des frais selon les mêmes critères qu'une formation inscrite dans le cadre du programme académique de formation. Il en sera de même pour les éventuelles formations adossées à cette recherche (selon votre cas).

Plus d'infos



Avec quelques jours d'anticipation,
nous vous souhaitons à toutes et tous
d'excellents congés estivaux.

